

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 5 décembre 2022 à 19h, à l'Hôtel de Ville situé au 351, rue Turgeon, le Conseil municipal statuera sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

 Propriété du 108, chemin de la Source, lot 4 684 930 du cadastre du Québec
 Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du

règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage;

Propriété du 134, chemin du Vallon, lot 4 685 702 du cadastre du Québec
Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leurs questions ou commentaires par courriel à l'adresse <u>dg@ville.hebertville.qc.ca</u> ou encore par écrit à l'attention de M. Sylvain Lemay au 351, rue Turgeon, Hébertville (QC) G8N 1S8.

DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce 18e jour du mois de novembre 2022.

Sylvain Lemay Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce $18^{\rm e}$ jour du mois de novembre 2022.

Sylvain Lemay Directeur général